

STOP CORRUPT

Rapport annuel 2017

Informations financières 2017



Venez découvrir qui nous sommes et ce que nous faisons

Nous sommes une asbl de droit luxembourgeois indépendante et avons comme objectif de promouvoir la transparence, de lutter contre la corruption et de promouvoir les acquis et les atouts du Grand-Duché de Luxembourg au plan international. Venez découvrir qui nous sommes, ce que nous faisons et ce que nous proposons à nos membres.

Hotline
contre la corruption

Vous êtes victime ou témoin d'un fait de corruption ?
Vous ne savez pas quoi faire ?
Vous ne savez pas à qui vous adresser ?

Laissez-nous vous aider ! *Nous sommes là pour vous assister et vous conseiller.*

Contactez-nous :

Envoyer un Email

A propos de l'association



Représenter le Luxembourg au niveau international en vue d'améliorer la perception d'extérieure du pays.

Notre association sans but lucratif poursuit le double but d'améliorer le système luxembourgeois en vue de combattre la corruption et de promouvoir la transparence.

Notre association, qui se voit confrontée à des demandes multiples d'assistance soit dans le cadre de cas d'espèce soit dans le cadre d'études internationales, se doit de professionnaliser ses services et d'ouvrir des bureaux au public.

Devenez membre »

Faites un don »



Partager sur Facebook »

Table des matières

Introduction.....	4
I. Activités de l'année 2017	6
1. Réunions du Conseil d'administration.....	6
2. Directeur exécutif et personnel	6
3. Assemblée Générale des Membres.....	6
4. Autorités publiques du Luxembourg.....	7
5. Visite du GRECO à Luxembourg.....	8
6. Fin de l'appartenance au réseau Transparency International.....	8
7. Bureau et financement.....	9
8. Communication avec les membres	9
9. Communication avec le public / la presse	9
10. Corruption Perceptions Index 2017	10
11. Projet EBOT : "Enhancing Beneficial Ownership Transparency"	11
12. Site Internet / Réseaux Sociaux	12
13. Membres.....	12
14. Un nouveau nom pour notre association	12
II. Informations financières	14
III. Rapport du réviseur de caisse	23

Introduction

Notre organisation a connu quelques changements importants sur les exercices 2016 et 2017 dont essentiellement le départ du réseau de Transparency International et ce pour des raisons qui tiennent finalement à la compatibilité d'approche entre notre organisation et celle du réseau de Transparency International et au coût de l'appartenance au réseau qui est finalement exorbitant pour une petite organisation comme la nôtre.

Ce n'est cependant pas en raison du départ de ce réseau que notre organisation baisse les bras, bien au contraire. La réalité du terrain, tant au niveau de la lutte contre la corruption que de la promotion des valeurs démocratiques, sujet intimement lié et voisin de la lutte contre la corruption, rend important l'existence et la survie d'organisations civiles non gouvernementales qui de par leur indépendance, liberté d'expression et position détachée du pouvoir ont la faculté et la facilité de remettre les choses dans leurs contextes en utilisant un langage clair et direct.

Certains acteurs de la vie en société, souvent au moyen des médias nouveaux et réseaux sociaux, se servent d'informations fausses ou faussées, fake news, pour se profiler aux moyens d'idées populistes. Il est impératif qu'une société démocratique moderne se défende contre ses courants populistes.

Il est pareillement impératif qu'une société démocratique moderne se défende contre une emprise d'intérêts par des réseaux de personnes à « l'ancienne », d'une république des « copains », réseaux qui ne servent pas la société dans son ensemble mais uniquement les rares « initiés » au détriment de la généralité.

A une époque où on doit commencer à se douter de l'origine de nouvelles, de leurs véracité en ce compris l'authenticité de photographies ; à une époque où les théories de complot et conspiration prennent une apparence de légitimité ; à une époque où les sentiments d'insécurité augmentent du fait d'un bombardement médiatique sensationnaliste incessant ; à une époque où les courants politiques centristes doivent embrasser certaines idées populistes afin de survivre au prochain vote électoral – il devient primordial de renforcer la voix de la société raisonnée pour permettre au pendule de retrouver son juste milieu.

James Comey écrira : « We are experiencing a dangerous time in our country, with a political environment where basic facts are disputed, fundamental truth is questioned, lying is normalized, and unethical behavior is ignored, excused, or rewarded. This is not just happening in our

nation's capital, and not just in the United States. It is a troubling trend that has touched institutions across America and around the world—boardrooms of major companies, newsrooms, university campuses, the entertainment industry, and professional and Olympic sports. For some of the crooks, liars, and abusers, there has been a reckoning. For others, there remain excuses, justifications, and a stubborn willingness by those around them to look the other way or even enable the bad behavior.»¹

Ayons donc l'audace de résister au populisme, de défendre les valeurs démocratiques et d'appeler les choses avec leurs véritables noms !

Yann Baden

Président de StopCorrupt

¹ James Comey, A Higher Loyalty: Truth, Lies, and Leadership

I. Activités de l'année 2017

1. Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni formellement trois fois en 2017 :

21 juin 2017

19 octobre 2017

7 décembre 2017

De nombreuses réunions informelles et de nombreux échanges d'emails sont également intervenus entre les membres du Conseil d'administration qui furent pour la période :

M Yann Baden	Président
Mme Marguerite Ries	Vice-Présidente
M Pascal Espen	Trésorier
M Alexandre Chateau-Ducos	Secrétaire
M Claude Schomer	Membre du Conseil d'administration

2. Directeur exécutif et personnel

La mission de Directeur exécutif est effectuée en prestation extérieure par Jean-Jacques Bernard. L'association n'a eu aucun employé en 2017.

3. Assemblée Générale des Membres

L'Assemblée Générale annuelle des Membres s'est tenue le jeudi 7 décembre 2017 au siège de l'Association (11C Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg).

Le rapport d'activité 2016 ainsi que les informations financières au 31 décembre 2016 ont tous deux été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

Tous les membres du Conseil d'administrations furent réélus à l'exception de Monsieur Claude Schomer qui n'était pas candidat au renouvellement par suite d'une surcharge de mandats qu'il

occupe. Nous tenons à remercier Claude pour son engagement et sa coopération au sein du conseil d'administration de notre organisation. A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration se compose donc de 4 membres : Monsieur Yann Baden, Madame Marguerite Ries, Monsieur Pascal Espen et Monsieur Alexandre Chateau-Ducos.

Toutes les résolutions furent adoptées à l'unanimité.

4. Autorités publiques du Luxembourg

1. Relation pérenne avec le Gouvernement luxembourgeois et les administrations

Depuis quelques années, notre association entretient une relation pérenne et que l'on peut qualifier de productive avec le Gouvernement luxembourgeois et les administrations en général, notamment avec le Ministère de la Justice au sein duquel nous avons un accès direct via certains interlocuteurs privilégiés. De ce fait, toute demande de notre part est traitée avec diligence.

Notre Président, Yann Baden, a eu une réunion avec le Ministre de la Justice le 21 mars 2017 afin de s'assurer de concours du ministère dans le cadre du projet EBOT (cf. section 11).

L'attribution d'un subside de 15,000€ par le Gouvernement n'a pas été remise en question pour l'année 2017.

2. Législation sur la transparence

L'année 2017, à la différence des années précédentes, ne fut pas un bon cru en matière de législation sur la transparence au sens large.

Dans le passé, nous avons pu applaudir lors d'avancées majeures dans l'instauration de la transparence (enregistrement des actions aux porteurs, échange automatique d'informations en matière fiscale, transparence accrue en matière de reporting pour les sociétés d'envergure).

Et pourtant, l'année 2017 marque le pas. La transposition de la IV Directive Anti-Blanchiment n'est toujours pas finalisée (cf. point 11 sur le projet EBOT) alors que la V Directive est sur les rails et le scandale LuxLeaks a stoppé le dynamisme qui avait pourtant conduit le pays à être un pays pionnier dans le cadre de la protection des lanceurs d'alerte.

La proximité des élections qui se tiendront en octobre 2018 n'est pas de nature à nous rendre optimistes quant au vote d'avancées significatives dans le domaine avant l'année 2019.

Notre association va saisir cette opportunité pour approcher tous les partis politiques avec des demandes concrètes dans le cadre des engagements de campagne pour les élections d'octobre.

5. Visite du GRECO à Luxembourg

Dans le cadre du Vème cycle d'évaluation, le GRECO (le Groupement des Etats contre la Corruption, émanation du Conseil de l'Europe) s'est rendu au Luxembourg du 13 au 17 novembre 2017.

Le thème abordé dans le cadre de ce Vème cycle est la prévention de la corruption et la promotion de l'intégrité au sein des gouvernements centraux (hautes fonctions de l'exécutif) et des services répressifs avec notamment :

- principes éthiques et règles déontologiques
- conflits d'intérêts
- interdiction ou limitation de certaines activités
- déclaration de patrimoine, de revenus, de passif et d'intérêts
- contrôle de l'application des règles relatives aux conflits d'intérêts
- sensibilisation

StopCorrupt a été invité par le Ministère de la Justice à être un des représentants de la société civile. A ce titre, Monsieur Yann Baden et Monsieur Pascal Espen ont rencontré les membres de la commission le mardi 14 novembre et ont pu s'entretenir librement et directement avec ces derniers.

6. Fin de l'appartenance au réseau Transparency International

Comme suite à la décision du Conseil d'administration de ne pas finaliser le dossier de ré-accréditation, notre association est sortie du réseau Transparency International au 30 juin 2017.

Notre dernière coopération avec le réseau fut la finalisation du projet européen "EBOT" (voir section 11).

7. Bureau et financement

Notre association loue un bureau d'une pièce au 11C, Boulevard Joseph II à Luxembourg. Ce local est également le siège de notre association.

Le bureau est fermé au public et n'est utilisé que sur rendez-vous ou pour les réunions internes.

Du fait de la sortie du réseau de Transparency International et de la fin des projets européens, notre association a dû faire face à une baisse significative de ses financements qui furent toutefois compensés par la baisse drastique de ses charges initiée dès 2016 (notamment par la fin de tous les contrats d'emploi et l'arrêt de toutes les charges récurrentes inutiles).

Dès lors, l'année 2017, se solde par un maigre bénéfice de 990€ avec des charges / recettes en diminution de près de la moitié par rapport à l'année 2016. Notre association a maintenant une structure de coût suffisamment légère pour appréhender l'avenir sereinement.

8. Communication avec les membres

Notre association publiait depuis 2012 une Revue de Presse bimensuelle qui fut arrêtée en novembre 2016.

A l'exception d'emails envoyés aux membres, aucune communication spécifique n'est intervenue en 2017.

Néanmoins, lors de sa réunion du 15 mai 2018, le Conseil d'administration pris la décision de reprendre la production d'une Revue de Presse sous une périodicité dictée par l'actualité.

Le premier opus fut finalisé en mai 2018 et fut également mis en ligne sur le site internet de l'association. (www.stopcorrupt.lu).

9. Communication avec le public / la presse

Dans le but de promouvoir notre cause et de familiariser le public avec nos activités, notre organisation échange en continue avec des partenaires et des interlocuteurs privilégiés.

De façon plus formelle, notre association a organisé les évènements suivants :

Organisation d'une Conférence nationale pour le projet "EBOT" :

Dans le cadre du projet européen EBOT, nous avons organisé une conférence nationale le mercredi 31 mai 2017. Je vous invite à vous reporter à la section 11 pour plus de détails.

Communiqués de Presse :

- 25 janvier 2017 : Corruption Perception Index 2017
- 15 mars 2017 : Décision en appel du procès dit "LuxLeaks"
- 9 mai 2017 : Annonce de la Conférence nationale du projet "EBOT"
- 11 mai 2017 : "Le Ministre de la Justice donne voix à notre demande d'amélioration de la protection des whistleblowers"
- 2 juillet 2017 : "Notre association quitte le réseau Transparency International"
- 17 novembre 2017 : Lancement de StopCorrupt
- 8 décembre 2017 : Interview de notre Président dans "LuxTimes"
- 9 décembre 2017 : Publication des "Eurobarometers" de l'Union européenne

10. Corruption Perceptions Index 2017

Malgré notre départ du réseau, nous continuons de relayer l'Indice de Perception de la Corruption (CPI) de Transparency International car il fait toujours référence en la matière.

L'édition 2017 fut publiée le 21 février 2018 mais a toute sa place dans ce rapport du fait de son millésime.

Cet index est le résultat de l'addition des points attribués par des organismes indépendants aux 180 pays sélectionnés (l'édition 2016 ne comprenait que 176 pays). L'amplitude va de 9 points attribués à la Somalie (12 points pour le Sud Soudan) à 89 points attribués à la Nouvelle-Zélande (88 points pour le Danemark). La moyenne mondiale est de 43 points alors que la moyenne des pays membres du G20 est de 54 points. 69% des 180 pays ont un score inférieur à 50 points et 53% des pays membres du G20 ont un score inférieur à 50 points.

En ce qui concerne plus particulièrement le Luxembourg, notre pays se classe cette année 8ème *ex aequo* avec 82 points soit un point de plus et deux places de mieux que lors de l'édition précédente. Le Luxembourg gagne donc deux places et un point.

Au niveau de l'Europe de l'ouest, le Luxembourg gagne une place et se classe 6ème *ex aequo*.

11. Projet EBOT : “Enhancing Beneficial Ownership Transparency”

Notre association a participé avec des collègues de la République Tchèque, d'Italie, de Slovénie, des Pays Bas et du Portugal au projet européen “Enhancing Beneficial Ownership Transparency” (EBOT). Ce projet a commencé en mars 2016 et s'est terminé le 30 juin 2017.

L'objectif du projet était d'évaluer / accompagner la mise en œuvre de la IV Directive Anti-Blanchiment qui doit notamment aboutir à la mise en place d'un registre de bénéficiaires effectifs dans tous les pays de l'Union européenne.

Pour ce faire, notre association avait une double tâche : produire un rapport national et organiser un séminaire national. Le projet était supervisé par le Bureau de liaison européen de Transparency International (TI EU Office) à la différence des projets précédents qui étaient supervisés directement par le secrétariat général de Berlin. Le séminaire de lancement du projet se déroula les 19 et 20 mai 2016 à Bruxelles dans les locaux de TI EU Office.

Pendant la phase initiale des 6 premiers mois (mars-août 2016), notre association a engagé un juriste aux fins de préparer le rapport national. A compter de fin novembre 2016, l'intégralité du travail fut fait par notre Directeur exécutif. L'essentiel du travail est intervenu en 2017.

Le rapport national fut finalisé en juin 2017 et comporte 2 parties distinctes : un questionnaire technique (identique à tous les pays participants) afin de pouvoir évaluer chaque pays sur une base unique et une seconde partie d'évaluation plus générale.

Le séminaire national quant à lui fut organisé le mercredi 31 mai au Novotel Kirchberg. Il avait pour objectif de venir en aide aux professionnels luxembourgeois et de les informer sur la mise en œuvre du registre des bénéficiaires effectifs. Le panel des intervenants fut particulièrement prestigieux car il comprenait des représentants du Ministère de la Justice, du Ministère de

l'Economie, de la Cellule de Renseignement Financier et de l'ABBL. Devant l'afflux des demandes de participation, nous avons été dans l'obligation de quadrupler la capacité de la salle sans pouvoir répondre à toutes les demandes. Le séminaire s'est tenu devant 180 professionnels et doit être considéré comme un franc succès.

12. Site Internet / Réseaux Sociaux

Notre association a refondu son site internet en novembre 2017 du fait de son changement d'enseigne. Il est accessible à l'adresse suivante : www.stopcorrupt.lu.

Notre association dispose également d'une page Facebook qui a également été mise à jour et est accessible à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/stopcorruptluxembourg>.

13. Membres

Notre association est en recherche permanente de nouveaux membres. Toutefois, la lutte contre la corruption est un sujet technique et ardu et nous sommes conscients que nous n'attirerons jamais un public très large.

Néanmoins, la base des membres continue d'augmenter à un rythme faible mais stable. Le projet EBOT fut en cela un bon moyen de promotion.

14. Un nouveau nom pour notre association

Comme suite à la fin du partenariat avec le réseau mondial de Transparency International programmé au 30 juin 2017, le Conseil d'administration a saisi l'occasion de la réunion du 22 mars 2017 au ministère de la Justice pour en informer les autorités luxembourgeoise même si notre association a été reconnu d'utilité publique mais sous sa dénomination sociale (APPT asbl) et non sous son « enseigne ».

Une fois le projet EBOT finalisé (cf. point 11), le Conseil d'administration s'est réuni le 21 juin 2017 afin d'envisager le futur de notre mouvement en dehors du réseau. Le processus ainsi enclenché s'est concrétisé le 19 octobre 2017 lors de la décision d'exercer sous notre nouvelle enseigne « StopCorrupt ».

Cette nouvelle enseigne impliqua la mise à jour de toute notre communication, de notre site internet et de nos emails. Cette opération fut finalisée en décembre 2017 afin que notre association puisse commencer 2018 sous les meilleures auspices.

*

* *

Notre organisation « StopCorrupt² » peut être jointe par email à l'adresse info@stopcorrupt.lu et par l'intermédiaire de son site internet « www.stopcorrupt.lu ». Toute personne désirant devenir membre y trouvera un formulaire de demande dédié ou pourra accomplir la formalité par email.

L'APPT asbl a été reconnue d'utilité publique par règlement grand-ducal du 12 mai 2011 et est enregistrée sous sa dénomination "Association pour la Promotion de la Transparence a.s.b.l." comme entité pouvant recevoir des dons déductibles fiscalement selon les disposition des articles 109 et 112 L.I.R..

Notre association est dépendante des dons privés afin de maintenir ses activités et son indépendance. Nous vous remercions pour votre intérêt et votre soutien.

² Notre organisation est une association de droit luxembourgeois constituée sous l'appellation « Association Pour la Promotion de la Transparence a.s.b.l » (APPT asbl) et utilise l'enseigne « StopCorrupt » dans le cadre de son activité.

II. Informations financières

INFORMATIONS FINANCIERES

au

31 décembre 2017

de

L'Association pour la Promotion de la Transparence Asbl
exerçant sous StopCorrupt

Index

Contents

Financial statements

Bilan

Compte de résultat

Statement of Changes in Reserves

Cash Flow Statement

Notes to the financial statements

Rapport du réviseur de caisse

Bilan

	31/12/17 Euro	31/12/16 Euro
Actif		
<u>Fixed assets</u>		
Internet website	0,00 €	1.890,37 €
Total fixed assets	0,00 €	1.890,37 €
<u>Current assets</u>		
Cash and cash equivalents	13.453,95 €	10.572,70 €
Subsidy receivable	15.000,00 €	15.000,00 €
Total current assets	28.453,95 €	25.572,70 €
Total assets	28.453,95 €	27.463,07 €
Passif		
<u>Reserves</u>	28.453,95 €	27.463,07 €
<u>Creditors</u>		
Invoices to be received	0,00 €	0,00 €
Total liabilities	28.453,95 €	27.463,07 €

Compte de résultat

	2017 Euro	2016 Euro
Revenus		
Cotisation membres	2.095,00 €	1.110,00 €
Donations en numéraire	15.000,00 €	16.635,00 €
Donation en nature	0,00 €	11.526,18 €
Subside gouvernemental	15.000,00 €	15.000,00 €
Projet EU "An Alternative to Silence"	0,00 €	0,00 €
Projet EU "Speak Up"	0,00 €	0,00 €
Projet EU "Enhancing Beneficial Ownership Transparency"	0,00 €	34.338,23 €
Total Revenu	32.095,00 €	78.609,41 €
Dépenses Administratives	228,58 €	3.748,18 €
Frais de voyage et de représentation	845,04 €	25,96 €
Loyer	9.421,50 €	9.383,13 €
Salaires and traitements	0,00 €	27.073,26 €
Dépenses publicité	0,00 €	140,00 €
Charges salariales	104,20 €	12.252,54 €
Site Internet	4.410,83 €	200,00 €
Travaux de recherche	0,00 €	0,00 €
Amortissement	1.890,37 €	1.890,37 €
Prestations externes	12.000,00 €	0,00 €
Equipment informatique divers	0,00 €	0,00 €
Projet EU "An Alternative to Silence"	0,00 €	0,00 €
Projet EU "Speak Up"	0,00 €	0,00 €
Projet EU "Enhancing Beneficial Ownership Transparency"	2.203,60 €	16.120,77 €
Total Charges	31.104,12 €	70.834,21 €
Résultat de l'exercice	990,88 €	7.775,20 €
Net surplus	990,88 €	7.775,20 €

Statement of Changes in Reserves

	Special Fund Euro
Opening balance	€19.687,87
Appropriation from net surplus for 2016	€7.775,20
Balance at 31 December 2016	€27.463,07
Appropriation from net surplus for 2017	€990,88
Balance at 31 December 2017	€28.453,95

Cash Flow Statement

	2017	2016
	Euro	Euro
Net surplus of the year	990,88	7.775,19
Movement in receivables	-	-
Movement in payables	-	-
Amortisation	1.890,37 €	1.890,37 €
Net cash flow from operating activities	2.881,25	9.665,56
Increase in cash and cash equivalents	2.881,25	9.665,56
Cash paid for purchase fixed assets	-	-
Opening cash and cash equivalents	10.572,70	907,14
Cash and cash equivalents at 31 December	13.453,95	10.572,70

Notes to the financial statements

1) Reporting entity

The Association pour la Promotion de la Transparence a.s.b.l (hereafter “APPT” or the “Association”) was established on 9 June 2009 as an *Association sans but lucratif* (non-profit association) in Accordance with Luxembourg Law. The Association was established for an indefinite period and has its registered address at:

11C, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

The principal object of APPT is to promote transparency and integrity in public life.

The financial statements were set-up by the Board of Directors of APPT on 15 May 2018.

2) Basis of preparation

(a) **Statement of compliance**

The Association is not in scope of the Luxembourg Law of December 2010 with regard to the Preparation of annual accounts. The annual accounts have been set up with the objective to present a true and fair view of the assets, liabilities, charges and revenues of the Association as at 31.12.2017. Without respecting formally the International Financial Reporting Standards (IFRS) as adopted by the European Union, the annual accounts have been set-up in accordance with the main Standards of IFRS representing the main frame although the Association has no specific legal requirement.

Currently, the IFRS do not contain specific guidelines for non-profit and non-governmental organisations concerning the accounting treatment and the presentation of the financial statements. Where the IFRS are silent or do not give guidance on how to treat transactions specific to the not-for-profit sector, accounting policies have been defined in a sense to respect as much as possible the general IFRS principles, as detailed in the IASB Framework for the Preparation and Presentation of Financial Statements.

(b) **Basis of measurement**

The financial statements have been prepared on the historical cost basis.

(c) **Functional and presentation currency**

The financial statements are presented in Euro, which is the Association’s functional currency.

(d) **Use of estimates and judgements**

The preparation of financial statements in conformity with IFRS requires management to make judgements, estimates and assumptions.

Estimates and underlying assumptions are reviewed on an ongoing basis. Revisions to accounting estimates are recognised in the period in which the estimates are revised and in any future periods affected.

The principal accounting policies adopted in the preparation of these financial statements are set out below. These policies have been consistently applied to all the years presented.

3) Summary of significant accounting policies

(a) Adoption of new and revised International Financial Reporting Standards (IFRS)

There are no new or revised standards to be adopted in future periods that are likely to have a significant impact on the financial statements of the Association.

(b) Income

Membership fees are recognised as unrestricted funds in the year in which the subscription is paid.

Donor contributions are recognised in the year of the donation and allocated to general funds unless the donor specifies a particular project.

Subsidies are recognised on an accruals basis in the year to which they relate.

(c) Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents consist only in cash at bank.

(d) Taxation

No income tax nor VAT taxation has been provided in these financial statements as the Association does not carry out any commercial activity and was not in receipt of any taxable income.

(e) Amortisation of website asset

Cost related to the development of the Association's website have been capitalised and are amortised over the estimated useful life of the site of 5 years.

(f) Financial assets

The Association has only cash at bank and short-term receivables as at 31 December 2017 and 2016 for which the carrying values are equal to the fair value due to their liquid and short-term nature.

(g) Finance income

Finance income comprises interest on bank accounts.

(h) Reserves

The Reserves of APPT consist of retained earnings.

4) Financial Instruments

The Association has only cash at bank and short-term receivables as at 31 December 2017 and 2016. Cash at bank funds is held at a bank in Luxembourg with a good credit rating. The Association faced no currency or liquidity risk in 2017 and 2016. The receivables are due from the Luxembourg government which enjoys a triple A rating.

5) Related Parties

Neither the members of the Board of Directors nor any other related parties have received any remuneration from the Association. Members of the Board of Directors have paid the subscriptions received by the Association.

6) Internet website

Movements in respect of the capitalised costs of development of the Associations internet website are as follows:

Capitalised in 2012	5.043,90
Capitalised in 2013	<u>4.407,95</u>
Total costs	9.451,85
Amortisation in 2013	<u>1.890,37</u>
Amortisation in 2014	1890,37
<u>Amortisation in 2015</u>	<u>18790,37</u>
<u>Amortisation in 2016</u>	<u>1890,37</u>
<u>Amortisation in 2017</u>	<u>1890,37</u>
Net book value at 31.12.17	<u>0 (zero)</u>

III. Rapport du réviseur de caisse

Marc Wanderscheid
23, rue Gaalgebierg
L-6116 Junglinster

maxjilwa@pt.lu

Rapport du Réviseur de caisse

Sur base des documents, extraits et listings mis à disposition par l'APPT asbl, j'ai procédé à la révision des comptes de ladite asbl pour l'année 2017. La révision n'a pas donné lieu à une observation de ma part. Les livres sont tenus de manière appropriés et dans les règles de l'art.

Luxembourg, le 26 juin 2018



Marc Wanderscheid